



Convention de Formation

Entre les soussignés :

L'Institut de Sophrologie Humaniste représenté par Mme Jacqueline Baudet - SIRET : 533 972 956 00031 - N° de déclaration d'activité : 31 59 08836 59 (ne vaut pas agrément de l'état), situé au 127 boulevard de la Liberté 59000 LILLE.

D'une part,

Et M./Mme _____, résidant

, d'autre part.

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente :

Article 1er : Objet de la convention

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille représenté par Jacqueline Baudet, organisera l'action de formation suivante :

« *Sophrologie & Sommeil* »

- ✓ Programme et méthodes : en annexe
- ✓ Type d'action de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du travail) : Formation professionnelle pour l'acquisition de compétences techniques, pratiques et théoriques en sophrologie
- ✓ Dates : 24 et 25 juin 2022
- ✓ Durée : 16 heures
- ✓ Lieu : 127 boulevard de la Liberté - 59000 LILLE

Article 2 : Effectif formé

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille accueillera le stagiaire dans un groupe de 18 personnes participants au maximum pour cette formation.

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, le stagiaire s'acquittera des coûts suivants :

TOTAL GÉNÉRAL : 288 euros (tarif horaire de 16 €)

Prise en charge : frais de gestion administrative supplémentaire de 72 €

Article 4 : Modalités de règlement

Un acompte de 70 euros est demandé à l'inscription. Le solde sera dû en totalité en début de formation.

À régler : par chèque bancaire à l'ordre de « *ISH-Jacqueline Baudet* ».

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas de désistement moins de 10 jours avant la date du premier séminaire l'acompte versé resterait acquises à l'ISH-Jacqueline Baudet.

« En cas d'abandon en cours de formation, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensé ou engagé pour la réalisation de ladite action ».

Article 6 : Différents éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lille, le

Pour l'Institut de Sophrologie Humaniste -
Jacqueline Baudet

Le stagiaire ou son représentant

SOPHROLOGIE & SOMMEIL

Dates : 24 et 25 juin 2022

Lieu : 127 boulevard de la Liberté - 59000 Lille

Public : Sophrologues en formation ou exerçant professionnellement ayant une expérience des 4 degrés de la relaxation dynamique de Caycedo.

Conditions d'admission

- ✓ Attestation de fin de formation en Cycle Fondamental (Ecoles de la FEPS).
- ✓ Attestation ou copie du diplôme justifiant d'une formation présentielle d'au moins 300 heures (autres écoles).

Nombre de places disponibles : 18

Animateur :

- ✓ Stéphane GIRAUDEAU : Formateur, sophrologue spécialisé sur les troubles du sommeil (10 ans en centre de sommeil à Paris), intervenant en entreprise sur le thème de la vigilance et de la récupération.

Objectifs :

- ✓ Connaître les mécanismes de régulation du sommeil et de l'éveil (rythmes, neurophysiologie, hygiène), développer la pédagogie du sophrologue.
- ✓ Adapter l'écoute aux demandes récurrentes sur les troubles liés au sommeil
- ✓ Développer l'adaptation et la créativité de la méthodologie sophrologique en lien avec le thème du sommeil

Programme :

Jour 1 :

- ✓ Horloge biologique
- ✓ Neurophysiologie du sommeil
- ✓ Cycles/stades, fonctions et évolutions du sommeil
- ✓ Hygiène de sommeil, pédagogie du sophrologue

Jour 2 :

- ✓ Les insomnies
- ✓ Sommeil & techniques sophrologique
- ✓ Anamnèse, études de cas

Moyens pédagogiques :

Exposés, présentation PPT et support de cours, pratiques adaptées, études de cas